

#### CONTEXTE

De la rencontre entre [Taverne Gutenberg](#), [Ateliers la mouche](#), [École Urbaine de Lyon](#) et [Intermede](#) autour d'une volonté commune — **valoriser le patrimoine grâce à des multiples formes de création tout en créant du lien avec les citoyens** — est née l'ambition de réunir sous un même projet différents acteurs complémentaires au sein de cet écrin : [les Halles du Faubourg](#).

Durant la pré-ouverture de mars à juillet 2018, les Halles du Faubourg ont offert la possibilité à ses occupants (artisans, artistes, associations, entreprises) d'accéder à un espace de travail et de création propice aux échanges des pratiques. Tous partagent l'envie de contribuer à un projet pionnier au cœur de Lyon.

En octobre 2018, la première phase d'ouverture au public a permis de regrouper de nombreuses structures avec la création de l'exposition "Les Nouveaux Sauvages". Main dans la main, l'ensemble des acteurs ont sublimé ce patrimoine industriel grâce à l'art et la culture **en fusionnant les genres et encourageant le participatif** ([Taverne Gutenberg](#), [Frigo&Co](#), [Galerie Françoise Besson](#), [Bleu du ciel](#), [Mirage Festival](#) et [Superposition](#)).

#### AUJOURD'HUI

Ancien entrepôt industriel de 1200 m<sup>2</sup>, les Halles du Faubourg poursuivent aujourd'hui leurs transformations pour une troisième phase d'occupation temporaire. Le projet constitue un laboratoire urbain et une cité créative réunissant des projets et des personnes différentes autour de l'envie de créer un commun.

Dans ce cadre, Intermède et Taverne Gutenberg consacrent un large espace à deux programmes de résidence inédit mêlant des artistes (pilotes par la Taverne Gutenberg) et des acteurs de l'économie sociale et solidaire (accompagnés par Intermède).



#### À propos d'INTERMÈDE

Collectif pluridisciplinaire, Intermède accompagne les propriétaires et les porteurs de projet dans la mise en place d'occupations temporaires orientées vers l'économie sociale et solidaire, dans des bâtiments vacants comme les Halles du Faubourg afin de :

- Permettre le **développement** d'activités solidaires, économiques et créatives
- Proposer des **espaces de travail** à un coût abordable
- Favoriser les dynamiques collectives et écosystèmes locaux.

Dans le projet des Halles du Faubourg, Intermède organise et facilite l'accès aux lieux, met en lien les porteurs de projet et programme l'occupation d'une partie de l'espace, ci-après décrit.

## DURÉE :

Du 01/04/19 au 31/07/20

## AUJOURD'HUI :

Une partie des Halles sera un espace d'activités de production pouvant accueillir différentes structures : art, artisanat, culture, économie circulaire, économie sociale et solidaire. Le présent AMI propose :

### **UN ESPACE DE TRAVAIL**

Les espaces de travail sont mutualisés et divisibles en fonction des besoins et des affinités. Ils sont équipés du Wifi et non meublés. Ils sont partagés avec des ateliers de résidence artistiques. Le tout constitue un cadre propice à la coopération, au développement des échanges et de partenariats. La mise à disposition de ces espaces de travail à un coût abordable a comme objectif de soutenir l'émergence et/ou le développement des entrepreneurs culturels et créatifs. À noter que le stockage ne sera pas possible dans l'espace de travail. Toutefois, des espaces de stockage mutualisés devraient être réalisés au sein des Halles.

### **UN ESPACE D'ANIMATION**

Les occupants bénéficieront d'un accès à un espace showroom/vente accessible aux visiteurs extérieurs dont les modalités pérennes ou temporaires seront mises en place ultérieurement. Ils pourront y proposer des animations en semaine ou en week-end en fonction de leurs besoins en adéquation avec les autres structures présentes et le programme des lieux.

### **DES ESPACES RESSOURCES**

Les occupants se voient offrir l'adhésion au lieu qui leur permet ainsi l'accès au Comptoir des Halles (bar/snacking/café avec wifi) et sa bibliothèque dans les horaires d'ouverture ainsi qu'aux espaces extérieurs, parking et terrain arboré. Ils auront également accès illimité aux expositions et aux événements publics (du mercredi au dimanche). Ils auront bien entendu accès aux sanitaires et points d'eau.

## CONDITIONS PARTICULIÈRES

Ce projet d'occupation temporaire expérimental est ouvert à un grand nombre de propositions qui seront toutes étudiées. Quelques précautions à prendre en compte :  
Les activités devront pouvoir intégrer les lieux pour une durée minimale de 3 mois et maximale de 16 mois entre avril 2019 et juillet 2020.

Les activités doivent respecter le règlement intérieur du lieu, notamment les horaires d'ouverture en journée. L'accueil des publics est limité aux seules personnes relevant



ou liées aux activités, en dehors des temps d'ouverture au public (du mercredi au dimanche) Les occupants doivent signer une convention d'occupation temporaire avec la Taverne Gutenberg.

## VOTRE PARTICIPATION

### **FINANCIÈRE**

Une contribution est demandée pour participer aux charges de fonctionnement du bâtiment : électricité, eau courante, sanitaires, accès à Internet, assurance...

À cela s'ajoutera une légère participation pour l'aménagement du lieu qui sera fait au préalable de votre arrivée, réalisé pour rendre l'espace viable pour tous.

Cette participation sera à payer au début de la période d'occupation pour les 3 mois.

Le calcul sera fait en fonction de la surface occupée par l'activité à hauteur de :  
**9€/m<sup>2</sup> par mois**

### **À L'ESPACE**

L'animation et le bon fonctionnement des Halles du Faubourg seront assurés par l'association Ateliers La Mouche, présent sur place. Il constitue l'interlocuteur privilégié des occupants. Ce lieu se voulant être un lieu de partage, les porteurs de projet auront la possibilité d'aménager un espace de convivialité, d'accéder aux sanitaires ainsi qu'aux espaces extérieurs en bonne intelligence avec les autres espaces à proximité (exposition, privatisation, artistes, etc.).

Une participation de tous est essentielle à l'entretien quotidien du lieu afin de le garder agréable et fonctionnel autour d'un règlement partagé.

## L'ASSURANCE

Le bâtiment est assuré pour les risques auxquels il pourrait être exposé.

**Chaque occupant devra souscrire obligatoirement une assurance responsabilité civile professionnelle pour son activité propre.**

## CANDIDATURE

### PROPOSITION

Si vous souhaitez participer à ce projet, vous pouvez déposer votre dossier de candidature présentant votre activité **via un formulaire en ligne** et accessible sous-peu → [ici](#)

### SÉLECTION

L'ensemble des projets et propositions d'activités sera analysé dans la limite des surfaces disponibles et dans leur adéquation avec le projet global.

**Une visite collective du site est programmée le lundi 4 mars à 16h.**

**Limite de dépôt des candidatures (par email) :**

**vendredi 8 mars**

**Réponse : lundi 18 mars**

Une fois le projet validé, Intermède reviendra vers vous pour organiser et vous accompagner dans votre installation pour une ouverture du lieu à partir du vendredi 29 mars.

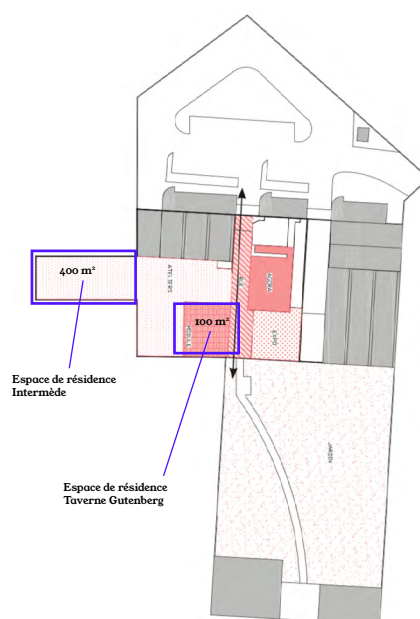
Renseignements : [contact@intermede.co](mailto:contact@intermede.co)

## LOCALISATION :



10 Impasse des Chalets, 69007 Lyon.

Métro B Jean Macé ou Tram T2 Route de Vienne.



→ [LIEN VERS L'APPEL À RÉSIDENCE ARTISTIQUE DE TAVERNE GUTENBERG](#)



LES HALLES DU  
FAUBOURG